

A

Chronologie

Le château de la Roche Jagu

XIIe

Riou, fils de Jagu
Eventuelle motte
castrale



XIIIe

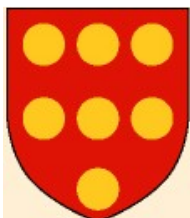
Richard de la Roche
Jagu (vers 1200 - vers
1250)
Construction probable
du premier château en
pierre.

Prigent de la
Roche Jagu
(vers 1235 - ?)

Richard II de la
Roche Jagu
(vers 1260 - 1320)

XIVe

Denise de la
Roche Jagu
(1320 - 1386)
épouse vers
1340 Henri de
Troguindy



Catherine de Troguindy (1340 - 1418)
épouse Maurice, seigneur du Parc.
Destruction du château par le connétable
Olivier de Clisson vers 1364.
Construction du château actuel à partir
de 1405.

XVe

Henri du
Parc (1365-
1423) meurt
sans
descendance

Alain son
frère meurt
sans
descendance
en 1443.



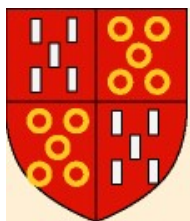
Rolland Péan,
son neveu
(1382- 1442
ou 1447)

Jean Péan,
son fils († en
1474)

Pierre
Péan (†
en 1488)

XVIe

Françoise Péan
(1472 - 1555)
épouse Louis de
Coëtmen puis
Guillaume
d'Acigné.
Le couple
délaisse le
château.



Jacques
d'Acigné

Louis
d'Acigné
(vers 1525 -
1591)

Jean
d'Acigné
(† en 1619)



Le château de la Roche Jagu

XVII^e

Honorat Auguste
d'Acigné
(† 1673)

Honorat
d'Acigné
(†1685)

Marie-Anne
d'Acigné
(†1695)

Anne-
Marguerite
d'Acigné
(†1698) épouse
Armand Jean
du Plessis
(†1715)



XVIII^e

Louis François Armand de
Vignerot du Plessis,
maréchal-duc de Richelieu
(1696-1788) vend le
domaine en 1793 à

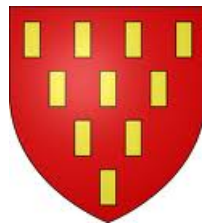
Marie-Agathe
Renée de la
Bigottière de
Perchambault
(avant 1730-après
1807)

Armand Mériadec
Le Gonidec de
Traissan
(1751-1814)



XIX^e

Victoire
Alexandrine Le
Gonidec de Traissan
(1779-1857)
épouse Louis
Joseph, marquis du
Plessis d'Argentré
(1786-1849)



Edmond du
Plessis d'Argentré
(1809-1881)

Louis Marie
Charles, marquis
du Plessis
d'Argentré
(1839-1909)

XX^e

Yolande Marie Pauline
Léa du Plessis
d'Argentré
(1875-1957) épouse
Xavier Yves d'Alès
(1874-1930)



Gaëtan d'Alès
(1900-1991) cède le
domaine au département
des Côtes du Nord en
1958.

B

Un peu d'histoire...

Le château de la Roche Jagu

Le château de la Roche Jagu faisait partie au Moyen Âge d'une chaîne d'une dizaine de forteresses érigées pour contrôler et défendre le Trieux.

Son nom, Jagu, est celui du fondateur du lieu. A la fin du XI^e siècle, il ne s'agit probablement que d'une motte castrale, une simple tour en bois érigée sur un tertre en terre en hauteur.

Au milieu du XIV^e siècle, la famille de la Roche Jagu occupe une place incontournable dans la vie politique et stratégique du duché de Bretagne. Pendant la guerre de succession, la forteresse, qui avait été développée depuis le XII^e siècle, est partiellement détruite.

En 1405, le duc Jean V autorise Catherine de Troguindy à faire reconstruire le château à la condition qu'il y ait toujours libre entrée.
Ainsi, le bâtiment connu aujourd'hui a été reconstruit sur les ruines de l'ancien.

A la fin du XVI^e siècle, les différents propriétaires vont délaisser la demeure, jugée trop isolée, au profit d'habitations plus citadines.

Au milieu du XVI^e siècle, la Roche Jagu appartient à Louis d'Acigné qui en fait un lieu d'assemblée du culte réformé (le protestantisme). L'édit royal de 1585 interdisant aux protestants de posséder des places de sûreté, une garnison occupe le château pendant la durée des guerres de La Ligue et Louis d'Acigné est obligé de se convertir au catholicisme.

En 1773, les Plessis de Richelieu vendent la Roche Jagu aux Le Gonidec de Traissan. La Révolution n'occasionne pas de dégâts au château.

La dernière famille propriétaire du château est la famille d'Alès qui exploite les terres à des fins agricoles.
En 1930, l'édifice est classé Monument Historique.

En 1958, le vicomte Gaétan d'Alès le confie aux Côtes du Nord. Il est alors restauré pendant une dizaine d'années et ouvre au public en 1966.



Un peu d'histoire...

Le château de la Roche Jagu

UNE LIGNE DE DÉFENSE.

Le château de la Roche Jagu est le dernier édifice encore visible de ce qui était au XII^e siècle une chaîne de sites défensifs. Au Moyen Âge, le Trieux devait être mis à l'abri des incursions anglaises mais était aussi un axe marchand vers Pontrieux, l'avant-port de Guingamp. Il fallait contrôler la circulation des marchandises (lin, chanvre, miel, beurre, poisson, blé). La Roche Jagu tire profit de ce négoce prospère. Chaque méandre de la rivière entre Bréhat et Pontrieux était alors surveillé par une place forte.

A Bréhat, on trouvait ainsi la forteresse de l'île Lavrec, puis, le long du Trieux, Castel-Yar, Castel-Coz, Coetmen (la vallée du Leff), le château de Lézardrieux, Botloï en Pleudaniel, Frynaudour et la Roche Jagu. Ces places fortes communiquaient entre elles par signaux de fumée. Ce système perdura ainsi jusqu'à l'époque Vauban, au XVII^e siècle.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La motte castrale est un ouvrage de défense médiéval. Il s'agit d'un rehaussement de terre, de forme généralement circulaire, au sommet duquel se trouve une palissade et une tour en bois. Les premières mottes castrales auraient été construites à la fin du IX^e siècle et les dernières à la fin du XII^e siècle. La première fonction d'une motte castrale était résidentielle mais elle avait, bien entendu, également une fonction militaire. A mesure que les techniques militaires et les armes ont évolué, ces constructions de bois sont devenues de moins en moins efficaces et ont progressivement été remplacées par les châteaux forts en pierre. C'est ainsi que l'hypothétique motte castrale de la Roche Jagu serait devenue à partir du XII^e siècle un château en pierre qui sera détruit pendant la Guerre de Succession au XIV^e siècle avant d'être reconstruit sous la forme d'une maison forte en 1405.

Le château de la Roche Jagu

La Guerre de Succession de Bretagne (1341- 1381)

En 1341, Jean III, Duc de Bretagne, meurt sans héritiers directs.

Jean de Montfort, son demi-frère, marié à Jeanne de Flandre, et Jeanne de Penthièvre, sa nièce, épouse de Charles de Blois, neveu de Philippe VI de France, revendiquent chacun le trône ducal.

Le parti de Blois est soutenu par la France, les grands seigneurs bretons, le haut clergé et le pays gallo. De l'autre côté, le parti de Montfort est lui appuyé par la petite noblesse, le pays bretonnant et l'Angleterre.

Dès 1341, Jean de Montfort est fait prisonnier. C'est alors son épouse Jeanne de Flandre, surnommée Jeanne La Flamme, qui rassemble ses partisans autour de son fils et poursuit les combats.

En 1345, Jean de Montfort, libre, meurt devant Quimper. Charles de Blois est lui vaincu et emprisonné en 1347 à la Roche Derrien. Il est libéré en 1356 et reprend la tête de ses troupes.

En 1362, Jean de Montfort (le duc Jean IV, fils du précédent) quitte l'Angleterre où il a été élevé en compagnie d'Olivier de Clisson pour combattre à son tour.

Finalement le Traité de Guérande, le 12 avril 1365, met fin aux conflits et accorde le duché à Jean IV.

En 1369, le conflit reprend entre l'Angleterre et la France. Jean IV refuse d'engager le duché aux côtés du roi de France Charles V. Sous les ordres du roi, le connétable Du Guesclin entre en Bretagne. Charles V semble être alors maître du duché mais il commet un impair en voulant annexer la Bretagne à la France.

Une ligue se crée alors en 1379 qui réconcilie les partisans de Montfort et de Penthièvre afin d'installer de nouveau Jean IV sur le trône ducal. Une trêve est signée avec la France.

Enfin en 1381, suite à la mort de Charles V, le second traité de Guérande est signé et Jean IV devient définitivement duc de Bretagne sans alliance anglaise ou française.

Le seigneur de la Roche Jagu, Henri du Parc, avait pris parti pour Charles de Blois en 1341. La forteresse est alors prise par le connétable Olivier de Clisson qui la détruit en partie afin qu'elle ne serve plus à ses ennemis. Il fallut attendre que Jean V, nouveau duc de Bretagne, autorise sa reconstruction à la demande de Catherine de Troguindy, veuve du seigneur de la Roche Jagu.



Des conflits et des hommes

Le château de la Roche Jagu

Les Guerres de La Ligue (1588-1598)

De 1562 à 1598, le royaume de France connaît une série de conflits opposant catholiques et protestants.

En 1576, un mouvement catholique, La Sainte Ligue, se crée dans le but d'expulser le protestantisme de France.

En 1588, la Bretagne rejoint les conflits à l'instigation de Philippe de Lorraine, duc de Mercœur, qui est depuis 1582 gouverneur de Bretagne. Dans la région cela se caractérise par une série de petits combats, de prises de villes et de pillages organisés par des bandes armées. On note aussi une importante implication de troupes étrangères: l'armée espagnole pour les Ligueurs et les Anglais aux côtés du culte réformé.

En parallèle de ces combats, la Bretagne connaît une série de malheurs: une famine en 1591, une seconde en 1597 et une épidémie de peste en 1598.

Le château de la Roche Jagu est alors propriété de Jean d'Acigné qui a également acquis la forteresse de Frinaudour et utilise le château de la Roche Jagu pour y tenir des assemblées protestantes. Le château est alors saisi "sous prétexte de rébellion", il est occupé par une garnison de La Ligue. Il ne subit à priori pas de dégâts matériels mais les dépendances sont probablement détruites et la population souffre durement de la présence des soldats. Le château n'est restitué à son propriétaire qu'en 1595 lorsque celui-ci prête fidélité au roi de France et se convertit au catholicisme.

En France, les hostilités cessent après la signature de l'Edit de Nantes par Henri IV en avril 1598 par lequel le roi de France reconnaît la liberté de culte aux protestants.



Le château de la Roche Jagu

Le château de la Roche Jagu constitue un exemple de maison forte bretonne de la fin du Moyen Âge. On y trouve des éléments défensifs mais également un souci du confort et une volonté d'affirmer le rang social de son propriétaire. L'édifice a été essentiellement bâti en moellons de grès rose, une roche locale.

Il s'agit au départ d'un bâtiment tripartite ou de plan ternaire, soit à trois pièces au rez-de-chaussée, dont une salle basse centrale.

Façade antérieure (cour):

On accède au rez-de-chaussée par une porte à arc brisé à ébrasement mouluré surmontée d'une niche trilobée qui abritait les armes du propriétaire. Toujours à ce niveau, on trouve deux fenêtres avec meneaux et croisillons.

Au premier étage, on voit de nouveau des croisées dont une de taille plus importante agrémentée d'un décor de style gothique (avec pinacles à fleurons) suggérant l'importance de la pièce qu'elle éclaire, à savoir la chambre du seigneur.

Au second, on trouve les traces d'une coursière en encorbellement aujourd'hui disparue. Plusieurs éléments témoignent encore de l'existence de cet élément de distribution horizontale, telles les cinq portes donnant sur le vide, le retrait du mur de l'étage ainsi que les corbeaux de pierre.

Façade postérieure (Trieux):

Il s'agit du côté le plus sobre du château avec très peu d'ouvertures facilitant ainsi la défense de l'édifice. On trouve cependant une poterne et trois croisées ainsi qu'une fenêtre en arc brisé désignant la chapelle seigneuriale.

Au second étage et sur toute la longueur de la façade, un chemin de ronde sur mâchicoulis, probablement construit à la fin du XVe siècle, complète l'aspect défensif. On trouve également sur cette façade des archères et des meurtrières.

Enfin il y a le toit avec ses 19 souches de cheminées octogonales ornées de losanges en plaques d'ardoise typiques du style gothique flamboyant anglo-normand. Les souches sont isolées, jumelées ou même triplées.



Les tours:

Sur la façade antérieure, une tour d'escalier circulaire coiffée d'un toit en poivrière, construite en granite, ressort sur le mur de grès rose. Les tours d'escalier sont typiques d'une architecture aristocratique, également symboliques du pouvoir et du statut social.

A l'angle postérieur du mur-pignon sud, on trouve une autre tour en poivrière. Celle-ci est flanquée d'un contrefort à ressaut. Dans cette tour se trouve le second escalier à vis dit de service.

Enfin sur la façade postérieure on peut voir une travée en léger ressaut avec un pan de bois au sommet abritant un espace défensif.

Regard sur l'architecture

Le château de la Roche Jagu

LEXIQUE

Arc brisé : construction de maçonnerie tracée à partir de deux portions de cercle opposées qui se rejoignent à la clef.

Contrefort : ouvrage adossé à une construction pour la renforcer.

Corbeau : pierre, pièce de bois ou de métal, en partie engagée dans un mur et portant une charge par sa partie saillante.

Coursière : passage étroit pris dans l'épaisseur d'un mur ou porté par des supports verticaux.



Croisée : fenêtre constituée d'un meneau* et d'un croisillon*.

Croisillon : traverse d'une ouverture qui croise un meneau*.

Ebrasement : les côtés obliques du percement d'une ouverture.

Encorbellement : surplomb allongé porté par une succession de supports (corbeaux*, consoles, têtes de solives...)

Fleurion : ornement d'inspiration végétale que l'on trouve au sommet d'ouvrages pointus.

Mâchicoulis : élément défensif constitué d'un mur en léger surplomb, d'un sol percé et reposant sur des corbeaux.

Meneau : montant vertical qui divise une fenêtre.

Moulure : Ornement continu en longueur suivant un profil régulier, saillant ou creux.

Poivrière : toit conique.

Poterne : petite porte dans des endroits peu visibles permettant de sortir à l'insu de l'assiégeant.

Ressaut : rupture d'un alignement ou d'un aplomb.



Travée : espace compris entre deux supports en vis-à-vis.

Trilobée : élément ou motif qui comporte trois lobes ou trois portions de cercle.

Tripartite ou ternaire : à trois pièces par étage.



E

Le système féodal

Le château de la Roche Jagu

Le système féodal.

La féodalité consiste en un contrat qui unit deux hommes: le vassal se met au service d'un seigneur plus puissant. Une cérémonie a lieu, l'hommage, au cours de laquelle le vassal prête serment de fidélité à son seigneur, se déclarant son "homme lige". En échange de cette fidélité mais aussi de son aide financière et militaire, le seigneur doit à son vassal protection, aide et secours.

Le seigneur remet une terre à son vassal, un fief. Le caractère héréditaire du fief est une pièce essentielle du système féodal car il assoit le pouvoir du vassal sur ses terres. Le vassal est donc responsable du fief, il doit le gouverner, y rendre la justice et y prélever les impôts.

Il est admis au Moyen Âge que, selon le dessein de Dieu, la société se divise en trois classes:

- Ceux qui prient, donc le clergé
- Ceux qui combattent, les seigneurs, qui

doivent respecter les règles morales de la chevalerie, à savoir maintenir l'ordre et protéger les faibles, posséder armes et chevaux et faire la guerre.

- Ceux qui travaillent, les paysans, les artisans et les commerçants.

Cette dernière classe subvient, par son travail, aux besoins des deux autres.

Le seigneur possède aussi le droit de ban par lequel il a le droit de commander, de rendre la justice, de gérer ses terres. Le droit de ban instaure des obligations de part et d'autre.

Les paysans qui y sont soumis doivent assurer la garde du château et ravitailler en cas de guerre. Ils peuvent être appelés à combattre dans l'armée du seigneur.

Celui-ci met à leur disposition un pressoir, un moulin et un four que les paysans sont obligés d'utiliser, ils doivent également verser une partie de leurs productions au seigneur.

Dans le cas de la Roche Jagu, le seigneur avait des obligations en tant que vassal envers son suzerain du comté de Goëlle qui est lui-même le vassal du duc de Bretagne.

La féodalité se prolonge au-delà du Moyen Âge car les droits et les privilèges de l'Eglise et de la Noblesse perdurent. En réalité, le véritable système féodal périclité avant cela du fait des rois qui souhaitent imposer plus fortement leur pouvoir en ne dépendant plus de l'aide des vassaux mais en agissant directement sur la paysannerie.



Le système féodal en Bretagne

Le château de la Roche Jagu

Le duc de Bretagne accorde des terres au seigneur du comté de Goëlo qui le soutient.



Le seigneur du comté de Goëlo octroie des terres au seigneur de la Roche Jagu.



Le seigneur de la Roche Jagu fait travailler ses terres par des paysans qu'il protège.



Le seigneur du comté de Goëlo donne de l'argent au duc de Bretagne et combat en son nom 40 jours par an.

Le seigneur de la Roche Jagu est au service du seigneur du comté de Goëlo 40 jours par an.

Par leur travail, les paysans subviennent aux besoins des autres classes.



Parmi les chevaliers, il faut distinguer les bannerets qui participent à l'ost ducal avec une suite de 25 lances ou unités de combat, des chevaliers moyens et de la petite chevalerie. Ils représentent le quart de la noblesse.

En 1451, Jean Péan, seigneur de la Roche Jagu et de Grandbois, reçoit du duc de Bretagne Pierre II, son suzerain, des lettres de banneret pour ses "bons, grands, louables et honorables services". Ceux qui peuvent prétendre être bannerets et faire ériger leurs terres en banneries doivent être puissants en fiefs et en vassaux, et alliés aux principales maisons de Bretagne. Il faut également pouvoir entretenir à ses frais une compagnie de gens d'armes et avoir donné des preuves de sa valeur et de son expérience dans la guerre pour les commander. C'est ainsi que le seigneur de la Roche Jagu obtient également la permission d'avoir "justice patibulaire à quatre poteaux", c'est-à-dire un gibet seigneurial à quatre piliers, distinction rare et signe de vieille et haute noblesse.

